

Démarche : Centre du Service National Jeunesse

Organisme : MINARM/SGA/DSNJ

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous avez besoin de joindre le centre du service national jeunesse pour une question portant sur :

- La JDC (attestation provisoire, reporter ou avancer une date de JDC, changer de site...)
- Le SNU
- Le site "MajDC.fr"
- Une autre question

Le délai maximal de réponse est de 5 jours ouvrés (hors samedi et dimanche)

*****N'OUBLIEZ PAS DE VERIFIER VOS SPAMS*****

Vous résidez dans le département...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 08Ardennes
- ☐ 10Aube
- ☐ 21Côte-d'Or
- ☐ 25Doubs
- ☐ 39Jura
- ☐ 51Marne
- ☐ 52Haute-Marne
- ☐ 54Meurthe-et-Moselle
- ☐ 55Meuse
- ☐ 57Moselle
- ☐ 58Nièvre
- ☐ 59Nord
- ☐ 62Pas-de-Calais
- ☐ 67Bas-Rhin

Centre du Service National Jeunesse

- ☐ 68Haut-Rhin
- ☐ 70Haute-Saône
- ☐ 71Saône-et-Loire
- ☐ 88Vosges
- ☐ 89Yonne
- ☐ 90Territoire de Belfort

Vos Coordonnées (celles du jeune appelé à la JDC)

Quel est votre nom ?

Celui de l'appelé à effectuer la JDC

Quel est votre prénom ?

Idéalement, tous vos prénoms !

Quelle est votre date de naissance ?

Quel est votre besoin ?

Votre question porte sur...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ La JDC
- ☐ Le SNU
- ☐ Le site "MaJDC.fr"
- ☐ Un autre sujet

Votre question porte sur la JDC

Quel est votre besoin ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Je n'ai pas reçu ma convocation
- ☐ J'ai déjà réalisé ma JDC et je n'ai plus mon certificat de JDC (perte, vol ou détérioration de votre certificat)
- ☐ Je souhaiterais modifier une date de JDC (avancer ou reculer la date)
- ☐ Je souhaiterais changer le lieu géographique de ma JDC (déménagement, étude en dehors de mon département)
- ☐ Je n'ai pas encore fait ma JDC, et j'ai besoin d'une attestation provisoire pour passer le permis ou un examen d'Etat
- ☐ J'ai réalisé mon recensement et je n'ai plus mon attestation de recensement (perte, vol ou détérioration de votre recensement)
- ☐ J'ai changé de lieu de résidence, d'adresse, de mail, de numéro de téléphone...
- ☐ J'ai deux nationalités

Centre du Service National Jeunesse

☐ J'ai changé d'état civil (changement de genre, de nom, de prénom)

☐ Je dispose d'une exemption pour la JDC (invalidité, handicap)

Vous n'avez pas reçu votre convocation

Avez-vous été recensé à la mairie ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si vous avez moins de 25 ans, vous devez vous rendre en mairie pour vous faire recenser.

Vous recevrez votre convocation à l'issue de votre recensement.

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité française, livret de famille et justificatif de domicile.

Avez-vous changé d'adresse après votre recensement ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Quelle est votre nouvelle adresse ?

Si vous êtes recensé depuis moins de 6 mois ou que votre inscription n'a pu être finalisée, votre dossier est en cours de traitement et de contrôle.

Vous recevrez prochainement un message indiquant que votre compte est activé.

Sinon, vous recevrez votre convocation environ un an après la date de votre recensement en mairie (âge moyen = 17 ans).

J'ai déjà réalisé ma JDC et je n'ai plus mon certificat de JDC (perte, vol ou détérioration de votre certificat)

Pour quelle raison ne l'avez-vous plus ?

Si vous perdez ou si vous vous faites voler votre certificat, ou bien encore s'il est détérioré, nous vous transmettrons une attestation de situation administrative.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Vol

☐ Perte

☐ Détérioration

Quel est votre âge ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Entre 16 et 18 ans

☐ Entre 18 et 24 ans, vous devez avoir effectué votre JDC

☐ Plus de 25 ans

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez nous fournir votre carte nationale d'identité ou passeport Français

À partir de l'âge de 25 ans, l'attestation de situation administrative n'est plus délivrée.

La réglementation en vigueur ne prévoit plus l'établissement d'un tel document pour les français âgés de 25 ans et plus, considérés de fait comme dégagés de leurs obligations vis-à-vis du service national.

Par conséquent, vous n'avez plus à justifier votre situation concernant la JDC pour vous inscrire à un examen (permis de conduire, BEP...) ou un concours administratif organisé par l'autorité publique française (articles L.113-4 et L.114-6 du code du service national).

Je souhaiterais modifier une date de JDC (avancer ou reculer la date)

Date de votre convocation

Quel est votre numéro d'identifiant défense ?

Il est sur votre convocation et comporte 10 chiffres.

Exemple : 24 750 20 999

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo ou scan de votre convocation

Si vous l'avez ;-)

Souhaitez-vous avancer la date de convocation ou bien la reculer ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je souhaite l'avancer et "garder" le même site géographique

☐ Je souhaite l'avancer et "changer" de site géographique

☐ Je souhaite la reculer et "garder" le même site géographique

☐ Je souhaite la reculer et "changer" de site géographique

Avez-vous des indisponibilités ?

Exemples : le 14 avril 2026, ou du 1er mars au 15 mars 2026

Je souhaiterais changer le lieu géographique de ma JDC (déménagement, étude en dehors de mon département)

Quelle est l'adresse de votre nouveau lieu de résidence, ou de vos études ?

Je n'ai pas encore fait ma JDC, et j'ai besoin d'une attestation provisoire pour passer le permis ou un examen d'Etat

Pourquoi avez-vous besoin d'une attestation provisoire ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Passage du permis [Précision : jusqu'à vos 17 ans, l'attestation de recensement délivrée en mairie est suffisante]
- ☐ Examen d'Etat (bac, cap, bep...) [Précision : jusqu'à vos 18 ans, l'attestation de recensement délivrée en mairie est suffisante]
- ☐ Pour une autre raison

Avez-vous été recensé ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quel est votre numéro d'identifiant défense ?

Il est sur votre convocation et comporte 10 chiffres.

Exemple : 24 750 20 999

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Photo ou scan du certificat de recensement

Si vous l'avez ;-)

Vous devez d'abord vous adresser à la mairie pour faire votre recensement

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité française, de votre justificatif de domicile et de votre livret de famille

J'ai réalisé mon recensement et je n'ai plus mon attestation de recensement (perte, vol ou détérioration de votre recensement)

Pour quelle raison n'avez-vous plus votre attestation de recensement ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Vol
- ☐ Perte
- ☐ Détérioration

Après vérification de votre dossier, nous vous transmettrons une attestation de situation administrative. Pensez à cliquer sur "Déposer votre dossier".

J'ai changé de lieu de résidence, d'adresse, de mail, de numéro de téléphone...

Téléphone

Adresse

Mail

Autre modification à apporter ?

J'ai changé d'état civil (changement de genre, de nom, de prénom)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative n°1

Par exemple : acte de naissance modifié, carte d'identité à jour, jugement du tribunal...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative n°2

Par exemple : acte de naissance modifié, carte d'identité à jour, jugement du tribunal...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative n°3

Par exemple : acte de naissance modifié, carte d'identité à jour, jugement du tribunal...

J'ai deux nationalités

Quelle est votre nationalité ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Franco/Algérien

☐ Franco/Tunisien

☐ Franco/Marocain

☐ Franco/Belge

☐ Franco/Britannique

☐ Franco/Suisse

☐ Franco/Autre

Avez-vous effectué votre JDC

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez nous transmettre votre carte d'identité Française

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez nous transmettre votre justificatif de deuxième nationalité

Centre du Service National Jeunesse

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez nous transmettre votre certificat individuel de participation à la JDC

Vous devez demander l'article 2 (droit d'option des obligations militaires pour les binationaux) auprès de votre préfecture

Dès que vous l'aurez, vous pourrez déposer une nouvelle demande à l'issue de votre participation à la JDC.

Procédure à suivre :

En application de la convention du 16 novembre 1995 relative à l'accomplissement du service militaire pour les personnes possédant la double nationalité franco-suisse, cette convention applicable également en cas d'acquisition ultérieure de la double nationalité, prévoit que le double-national suisse et français n'est tenu d'accomplir ses obligations militaires qu'à l'égard d'un des deux États.

Il les accomplit dans l'État où il a sa résidence permanente au 1er janvier de l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 18 ans, la préfecture délivre un « Certificat de résidence Modèle A ».

La personne peut néanmoins déclarer vouloir accomplir ses obligations militaires à l'égard de l'autre État avant d'avoir atteint l'âge de 19 ans, la préfecture délivre alors une « Déclaration d'option, modèle B ».

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez nous transmettre votre justificatif de deuxième nationalité

Je dispose d'une exemption pour la JDC (invalidité, handicap)

Quel est le motif ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Vous avez la carte "mobilité inclusion" avec la mention "invalidité"

☐ Vous avez une carte d'invalidité (taux > ou = à 80%)

☐ Vous êtes en situation de handicap (< à 80%)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la carte "mobilité inclusion" avec la mention "invalidité"

Si votre demande est acceptée, vous recevrez une attestation individuelle d'exemption de participation à la JDC.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la carte d'invalidité

Si votre demande est acceptée, vous recevrez une attestation individuelle d'exemption de participation à la JDC.

Vous avez sélectionné "Vous êtes en situation de handicap (< à 80%)"

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous pouvez demander à être exempté de participer à la JDC.

Pour cela, vous devez fournir soit un certificat médical daté de moins de 3 mois et décrivant votre handicap : Limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération

Centre du Service National Jeunesse
substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant, soit une copie du certificat cerfa n°15695 accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19996>.

Ce document doit être inséré dans une enveloppe portant la mention "Confidentiel médical". Vous devez déposer cette enveloppe dans une 2e enveloppe. Vous devez envoyer cette 2e enveloppe au centre du service national et de la jeunesse le plus proche (<https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc#title-11425>).

Si votre demande est acceptée, vous recevrez une attestation individuelle d'exemption de participation à la JDC.

Votre question porte sur le SNU

Quel est votre besoin dans le cadre du SNU ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ J'ai effectué un SNU, et je souhaite obtenir mon certificat individuel de participation à la JDC par équivalence
- ☐ Autre question portant sur le SNU

J'ai effectué un SNU, et je souhaite obtenir mon certificat individuel de participation à la JDC par équivalence

Avez-vous été recensé à la mairie (partie SNU) ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pièce d'identité française

Carte d'identité recto-verso, passeport français

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pièce d'identité française

Recto de la pièce d'identité par exemple

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Certificat SNU phase 1 ou phase de cohésion

Si vous entre 16 et 25 ans, vous devez vous rendre en mairie pour vous faire recenser.

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité française, livret de famille et justificatif de domicile.

Quelle est votre question portant sur le SNU ?

Centre du Service National Jeunesse
J'ai un problème avec le site "majdc.fr"

Quel est votre problème ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Je n'arrive pas à créer mon compte
- ☐ Je souhaite réinitialiser mon mot de passe
- ☐ Autre question portant sur le site "MajDC.fr"

Nous allons vous rappeler par téléphone

Pourriez-vous expliquer votre problème ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Capture d'écran ou une photo du problème

Un autre sujet

Quel est votre problème ?

Commentaire facultatif

Souhaitez-vous ajouter un commentaire, apporter une précision ?

Juste une question, avant de cliquer sur "Déposer le dossier"...

Etes-vous satisfait de cette démarche pour joindre le centre du service national ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Totalement satisfait
- ☐ Pas du tout satisfait